

Le mot du Président du Syndicat Mixte

L'année scolaire 2009-2010 se termine. C'est une page qui se tourne pour les élèves de CM2 qui vont rejoindre le collège dans à peine 2 mois.

Début 2010, nous avons élaboré notre budget. Ce n'est pas sans difficulté que nous l'avons équilibré. Alors que nous n'avons quasiment rien prévu en terme d'investissement (uniquement le remplacement d'une machine à laver le linge et d'un réfrigérateur), notre section de fonctionnement ne cesse de se dégrader eu égard aux dépenses qui augmentent et aux recettes qui s'essouffent.

Principaux apporteurs de fonds, les Conseils Municipaux de St Sever et de Rouffiac nous ont demandé de réfléchir à une solution qui allègerait leurs charges respectives. En effet, en l'espace de 2 ans, les charges auront augmenté de plus de 32 000 €, aussi bien pour St Sever que pour Rouffiac.

Le 15 juin dernier, lors d'une réunion de travail à laquelle Madame La Représentante des Parents d'élèves a été invitée, une expertise du budget a été faite en présence des délégués des 2 Conseils Municipaux.

La question à laquelle nous devons répondre est simple : est-ce aux parents seulement ou aux collectivités seulement ou aux parents et aux collectivités de fournir l'effort financier pour ne pas risquer un problème grave de finances ?

La réponse est moins simple mais néanmoins claire : les délégués ont pensé qu'il revenait aux parents ET aux collectivités de fournir l'effort financier.

Les moyens pour les collectivités sont soit une nouvelle orientation des dépenses soit une augmentation des impôts locaux. Pour le Syndicat Mixte, les pistes, encore au stade d'étude à ce jour (29 juin 2010), méritent de trouver un consensus entre les Conseils Municipaux et l'association des Parents d'élèves.

Aussi, a-t-il été décidé, lors de la réunion du comité syndical du 28 juin dernier, de rencontrer les parents élus titulaires début juillet pour examiner les solutions de rééquilibrage du budget. Il faudra donc diminuer certaines charges et augmenter certains produits. La difficulté sera de trouver un juste milieu pour que l'effort demandé soit supportable par les parents. Nous nous donnons tout l'été pour y parvenir.

Fin août 2010, nous convoquerons une nouvelle réunion du bureau syndical pour entériner le résultat de nos travaux. Il faut s'attendre à de nouveaux tarifs pour certains services proposés (cantine, garderie, centre de loisirs).

Dans le même esprit, nous avons pris en compte une doléance de parents qui nous confient leur enfant en garderie le matin pendant une dizaine de minutes et à qui on facture ce service alors que ce service est proposé de fait gratuitement aux parents dont les enfants prennent le car et profitent de l'accompagnement et de la responsabilité de notre personnel pendant le même laps de temps. Là aussi, il faudra statuer sur cette situation.

Par ailleurs, nous restons mobilisés quant aux décisions nationales qui toucheront peut-être l'organisation de la semaine d'école (classe le mercredi matin avec diminution des heures les autres jours). Notre crainte est que ceci ne se fera certainement pas sans un impact organisationnel pour les parents et pour le personnel du Syndicat.

Pour terminer cette tribune, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été, période synonyme de repos pour beaucoup.

Au nom du Syndicat Mixte de Rouffiac / Saint-Sever,

Le Président,

Joël Arnaud